

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Abamectin (0.6%) Liquid Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Système nerveux central)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes

---

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

(Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité :

### Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

| Nom Chimique | Nom commun/Synonyme | No. CAS | Concentration (% w/w) |
|--------------|---------------------|---------|-----------------------|
|              |                     |         |                       |

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

|  |  |             |       |
|--|--|-------------|-------|
| Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique                                | Donnée non disponible  | 103818-93-5 | 37.5  |
| Propylèneglycol  | 1,2-propanediol  | 57-55-6     | 18.75 |
| Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO)            | Donnée non disponible  | 71751-41-2  | 0.6   |
| 1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée | Urée, N-[1,3-bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioxo-4-imidazolidinyl]-N,N'-bis(hydroxyméthyl)- | 78491-02-8  | 0.2   |

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.  
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.  
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
- 

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 Ne pas avaler.  
 Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
 Garder hermétiquement fermé.  
 Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
 Oxydants forts  
 Gaz

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants  | No. CAS    | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle/ Concentration admissible | Base      |
|---|------------|------------------------------------|--|-----------|
| Propylèneglycol   | 57-55-6    | LMPT (Vapeur et aérosol)           | 50 ppm<br>155 mg/m <sup>3</sup>                  | CA ON OEL |
|   |            | LMPT (aérosol)                     | 10 mg/m <sup>3</sup>                             | CA ON OEL |
| Abamectine (association d'avermectine B1a et d'avermectine B1b) (ISO) | 71751-41-2 | TWA                                | 15 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)                     | Interne   |
|   |            | limite d'essuyage                  | 150 µg/100 cm <sup>2</sup>                       | Interne   |

- Mesures d'ordre technique** : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).  
 Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.  
 Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

---

des dispositifs de confinement ouverts).  
 Minimiser l'ouverture et la manipulation.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.  
 Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.  
 Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Unif orme de travail ou sarreau de laboratoire.  
 D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.  
 Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
 L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : clair  
 bleu foncé
- Odeur : Donnée non disponible

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

|   |   |   |
|---|---|---|
| Seuil de l'odeur  | : | Donnée non disponible   |
| pH  | : | Donnée non disponible   |
| Point de fusion/congélation   | : | Donnée non disponible   |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition                 | : | Donnée non disponible   |
| Point d'éclair  | : | Donnée non disponible   |
| Taux d'évaporation  | : | Donnée non disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | : | Sans objet  |
| Inflammabilité (liquides)   | : | Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible   |
| Pression de vapeur  | : | Donnée non disponible   |
| Densité de vapeur relative  | : | Donnée non disponible   |
| Densité relative  | : | Donnée non disponible   |
| Densité   | : | Donnée non disponible   |
| Solubilité  |   |   |
| Solubilité dans l'eau   | : | Donnée non disponible   |
| Coefficient de partage (n-octano/eau)                                 | : | Sans objet  |
| Température d'auto-inflammation                                       | : | Donnée non disponible   |
| Température de décomposition  | : | Donnée non disponible   |
| Viscosité   |   |   |
| Viscosité, cinématique  | : | Donnée non disponible   |
| Propriétés explosives   | : | Non explosif  |
| Propriétés comburantes  | : | La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. |
| poids moléculaire   | : | Donnée non disponible   |
| Taille des particules   | : | Sans objet  |

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.  
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Conditions à éviter : Inconnu.  
Produits incompatibles : Oxydants  
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****Propylèneglycol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 22,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 44.9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 24 mg/kg  
DL50 (Souris): 10 mg/kg  
LDLo (Singe): 24 mg/kg



**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

Symptômes: Dilatation de la pupille

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.023 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 330 mg/kg  
DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OPPTS 870.1100

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 490 ppm  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: gaz  
Remarques: Valeur est pour un gaz formé au contact de l'eau

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OPPTS 870.1200  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Méthode : Directives du test 439 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Propylèneglycol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

**Composants:****Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:**

Espèce : Cornée bovine  
Méthode : Directives du test 437 de l'OECD  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

**Propylèneglycol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation légère des yeux

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Propylèneglycol:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

**Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Propylèneglycol:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'éluion alcaline  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: positif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmée (UDS) avec les cellules du foie humain in vivo  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 486 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Propylèneglycol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 105 semaines  
Résultat : négatif

Espèce : Souris  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 93 semaines  
Résultat : négatif

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Composants:****Propylèneglycol:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

### Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

- Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité  
 Espèce: Rat, mâle  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Résultat: Incidences sur la fécondité.
- Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 0.12 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Fœtotoxicité.
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Souris  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité maternelle générale: NOAEL: 0.05 Poids corporel mg / kg  
 Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.2 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Fente palatine  
 Remarques: Des effets indésirables sur le développement ont été observés
- Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Lapin  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité pour le développement: LOAEL: 2 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Fente palatine, Effets tératogènes., Réduction des chances de survie de l'embryon  
 Remarques: Des effets indésirables sur le développement ont été observés
- Type d'essai: Croissance  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Oral(e)  
 Toxicité pour le développement: LOAEL: 1.6 Poids corporel mg / kg  
 Résultat: Effets tératogènes.
- Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations sur des animaux., Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.
- 1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
 Espèce: Rat  
 Voie d'application: Ingestion  
 Résultat: négatif

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Résultat: négatif

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Système nerveux central  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Propylèneglycol:**

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL :  $\geq 1,700$  mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 a

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Espèce : Rat  
NOAEL : 1.5 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Organes cibles : Système nerveux central  
Symptômes : Tremblements, ataxie

Espèce : Souris  
NOAEL : 4.0 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Organes cibles : Système nerveux central  
Symptômes : Tremblements, ataxie

Espèce : Chien  
NOAEL : 0.25 mg/kg  
LOAEL : 0.5 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 53 Sem.  
Organes cibles : Système nerveux central  
Symptômes : Tremblements, Perte de poids  
Remarques : Mortalité observée

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

Espèce : Singe  
NOAEL : 1.0 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 14 Sem.  
Organes cibles : Système nerveux central

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 200 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 92 jours

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Évaluation de l'exposition humaine****Composants:****Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Ingestion : Symptômes: Peut causer, Tremblements, Diarrhée, effets sur le système nerveux central, Salivation, larmoiement

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:**

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

**Propylèneglycol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 19,300 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 13,020 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

tiques (Toxicité chronique)

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (*Pseudomonas putida*): > 20,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 18 h

### Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 3.2 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 9.6 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Ictalurus punctatus* (barbue de rivière)): 24 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): 42 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Cyprinodon variegatus* (vairon à tête de mouton)): 15 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Americamysis*): 0.022 µg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.34 µg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 0.52 µg/l  
 Durée d'exposition: 32 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.03 µg/l  
 Durée d'exposition: 21 jr

NOEC (*Mysidopsis bahia* (Mysis)): 0.0035 µg/l  
 Durée d'exposition: 28 jr

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 1,000 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Type d'essai: Inhibition de la respiration

### 1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): > 67 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 58 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 5.78 mg/l



**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.3

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.3

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 567 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Polyalkylène oxide dérivé d'un alcool synthétique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Propylèneglycol:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 98.3 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 50 % (< 12 h)

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 24 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.C.

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Propylèneglycol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.07  
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, A.8

**Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 52

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4

**1-[1,3-Bis(hydroxyméthyl)-2,5-dioximidazolidine-4-yl]-1,3-bis(hydroxyméthyl)urée:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 0.9

## Abamectin (0.6%) Liquid Formulation

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
 Date de la première parution: 09/15/2022

octano/eau)

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### **Abamectine (association d'ivermectine B1a et d'ivermectine B1b) (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : log K<sub>oc</sub>: > 3.6

#### **Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.  
 Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
 Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

- No. UN : UN 3082  
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
 (abamectin (combination of ivermectin B1a and ivermectin B1b) (ISO))
- Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 9

#### **IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 3082  
 Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
 (abamectin (combination of ivermectin B1a and ivermectin B1b) (ISO))
- Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : Miscellaneous  
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

#### **Code IMDG**

- No. UN : UN 3082  
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

Version 1.1      Date de révision: 04/04/2023      Numéro de la FDS: 10853002-00002      Date de dernière parution: 09/15/2022  
Date de la première parution: 09/15/2022

---

(abamectin (combination of avermectin B1a and avermectin B1b) (ISO))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Abamectine (association d'avermectine B1a et d'avermectine B1b) (ISO))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui (Abamectine (association d'avermectine B1a et d'avermectine B1b) (ISO))

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non établi(e)  
DSL : non établi(e)  
IECSC : non établi(e)

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.  
CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

AiIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec

**Abamectin (0.6%) Liquid Formulation**

|         |                   |                   |  |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 09/15/2022    |
| 1.1     | 04/04/2023        | 10853002-00002    | Date de la première parution: 09/15/2022 |

---

une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 04/04/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F